

ENQUÊTE SUR L'ÉTHIQUE AU BIT (2013)

BREF RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

Le 17 mai 2013, la Responsable des questions d'éthique a invité les membres du personnel du BIT travaillant au siège et sur le terrain à participer à une enquête sur l'éthique au BIT. L'enquête a été envoyée par courriel à près de 3000 membres du personnel du BIT. La méthodologie utilisée était conçue de manière à ne pas permettre l'identification des participants et toutes les informations reçues ont été traitées de manière confidentielle. C'est la première fois depuis la création du Bureau du Responsable des questions d'éthique en 2006 qu'une enquête de ce type est menée au sein de l'Organisation. Sur l'ensemble des fonctionnaires invités à prendre part à l'enquête, 1206 ont ouvert le lien permettant d'accéder au questionnaire et 637 ont répondu à toutes les questions. Bien que le questionnaire fût principalement basé sur des questions à choix multiples, les participants ont également été encouragés à exprimer leur opinion dans le cadre de questions ouvertes, et beaucoup ont saisi cette occasion pour le faire.

Il était demandé de répondre par oui ou par non à toute une série de questions. À cet égard, il convient de mettre en évidence les résultats suivants : près de 70 pour cent des personnes interrogées connaissaient l'existence du Bureau de la Responsable des questions d'éthique au BIT, parmi lesquelles 90 pour cent ont déclaré qu'elles savaient qu'elles pouvaient discuter de manière confidentielle de toutes demandes de renseignements concernant des questions d'éthique et qu'elles pouvaient recevoir un avis de la part de la Responsable des questions d'éthique. Cependant, 60 pour cent des personnes interrogées ne savaient pas que la Responsable des questions d'éthique était chargée de la protection des fonctionnaires qui signalent des abus. Par ailleurs, une grande majorité des personnes interrogées ont déclaré qu'elles connaissaient les politiques du BIT régissant les questions liées à l'éthique ainsi que les normes de conduite exigées des fonctionnaires du BIT; cependant, près de la moitié d'entre elles n'avaient pas connaissance des documents pertinents de gouvernance interne, tels que les documents sur les conflits d'intérêt, sur les activités et occupations extérieures ou sur l'emploi de proches parents des fonctionnaires du BIT. Près de 65 pour cent des personnes interrogées ne connaissaient pas les documents de gouvernance sur l'éthique au Bureau et la protection des fonctionnaires qui signalent des abus.

L'enquête comportait également six questions ouvertes, encourageant ainsi les membres du personnel à donner des détails sur certains sujets et à exprimer librement leurs opinions.

La question 16 visait à déterminer s'il existe des facteurs quelconques susceptibles de dissuader les membres du personnel de déposer une plainte ou de solliciter un avis concernant les questions d'éthique : près de 60 pour cent des personnes interrogées ont répondu « non » et 40 pour cent « oui ». Il ressort des données recueillies que les membres du personnel refusent souvent de signaler des questions d'éthique parce qu'ils craignent des représailles ou l'absence de confidentialité ou de protection effective des personnes qui signalent des abus. Les personnes interrogées font également mention de difficultés relatives à la charge de la preuve et du manque de compréhension de la procédure à suivre.

Les questions 19 et 20 ont porté sur les besoins et les priorités des membres du personnel en termes de formation. Il apparaît que près de 70 pour cent des personnes interrogées sont intéressées par une formation. Les thèmes de formation les plus fréquemment proposés

portent sur : les normes de conduite, les conflits d'intérêt (études de cas), l'utilisation des fonds et la protection des fonctionnaires qui signalent des abus.

Enfin, 166 participants ont formulé des remarques finales. Parmi les propositions qui reviennent le plus souvent figure la nécessité de soumettre l'ensemble du personnel, sans exception, à une formation obligatoire sur l'éthique. Les participants étaient, d'une manière générale, satisfaits de l'initiative de l'enquête.

Monique Zarka- Martres

Responsable des questions d'éthique